

<https://plandecuques.fr/inscription-cantine-et-garderies>



# Inscription Cantine et Garderies

- Enfance/jeunesse - Enseignement primaire -



Date de mise en ligne : vendredi 4 juin 2021

---

Copyright © Ville de Plan de Cuques - Tous droits réservés

---

# Montée pédagogique pour les enfants déjà scolarisés dans nos écoles

## Inscription Cantine et Garderies

### Année scolaire 2021/2022

Cette année encore la municipalité simplifie les démarches d'inscription à la restauration scolaire et aux garderies pour les enfants déjà scolarisés dans nos écoles. Merci de prendre bonne note des consignes suivantes :

- Télécharger les documents disponibles ci-après, les remplir lisiblement.
- Préparer un dossier complet avec l'ensemble des pièces justificatives demandées.
- Déposer votre dossier en mains propres au Pôle Éducation et Petite Enfance - Le Clocheton.

Tout est fait pour faciliter votre démarche et le temps d'un dépôt de dossier est estimé à 5 minutes.

**Attention : Les dossiers incomplets ne seront pas récupérés.**

#### Modalités de dépôt des dossiers :

Du lundi 7 juin au vendredi 2 juillet 2021 inclus

De 8h30 à 11h30 sans rendez-vous

Sauf le jeudi, jour de fermeture au public

Au Clocheton - Pôle Éducation et Petite Enfance situé : 1 boulevard André Malraux

**Pour les dossiers d'hébergement merci de prendre rendez-vous au : 04 91 07 16 45**

## Restauration Scolaire

L'inscription est obligatoire pour tous les enfants

Même s'ils ne fréquentent pas la restauration scolaire

- Fiche de renseignements à remplir  
[téléchargement](#)
- Règlement intérieur pour consultation  
[téléchargement](#)
- Liste des pièces justificatives à joindre obligatoirement pour le dépôt du dossier :
  1. Photocopie du livret de famille : page parents et page(s) de tous vos enfants.
  2. Électricité : quittance ou échéancier de la période 2021

3. Photocopie de la taxe d'habitation 2020 : toutes les pages. En cas de déménagement si celle-ci n'est pas à votre adresse actuelle nous faire parvenir l'acte notarié ou le bail + une quittance de loyer récente.
4. Le cas échéant : jugement de divorce

## Garderies

Seulement pour les personnes concernées

- Fiche de renseignements à remplir  
[téléchargement](#)
- Règlement intérieur pour consultation  
[téléchargement](#)
- Liste des pièces justificatives à joindre pour le dépôt du dossier :

Pour la garderie du matin et du soir :

1. Attestation employeur avec horaires de travail de la mère
2. Attestation employeur avec horaires de travail du père